

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01598
Numéro SIREN : 480 307 131
Nom ou dénomination : BDO FRANCE - Léger et associés

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2019 sous le numéro de dépôt 39012

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 28-05-2019

N° DE DEPOT : 039012

N° GESTION : 2005B01598

N° SIREN : 480307131

DENOMINATION : BDO FRANCE - Léger et associés

ADRESSE : 43-47 avenue de la Grande Armée 75116 Paris

MILLESIME : 2018



SARL BDO LEGER & ASSOCIES

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

Etats Financiers

du 01/10/2017 au 30/09/2018

Comptes Annuels

Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	179	21 409	-21 231	-99,17
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	83 700		83 700	
Total produits exceptionnels (VII)	83 879	21 409	62 469	291,78
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	104 322	17 985	86 337	480,05
Sur opérations en capital		12 369	-12 369	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	595 000	26 700	568 300	NS
Total charges exceptionnelles (VIII)	699 322	57 054	642 269	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-615 444	-35 644	-579 799	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)		61 485	-61 485	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)		159 239	-159 239	-100,00
Total des produits (I+III+V+VII)	19 687 765	17 340 671	2 347 094	13,54
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 443 800	16 818 782	3 625 018	21,55
BENEFICE OU PERTE	-756 035	521 889	-1 277 925	-244,87
<i>(a) Y compris :</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>				
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>				
	47 055	348	-348	-100,00
		18 466	28 589	154,82

Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 499 616	1 499 616
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	145 062	268 917
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-756 035	521 889
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	954 643	2 356 423
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	495 000	131 500
Provisions pour charges	258 734	107 794
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	753 734	239 294
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	32 509	44 880
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 316 335	2 412 727
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 993 146	1 886 896
Dettes fiscales et sociales	2 304 403	2 219 819
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 409
Autres dettes	264 804	43 274
Produits constatés d'avance (1)	57 984	92 816
TOTAL DETTES	7 969 182	6 701 820
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 677 559	9 297 537
(1) Dont à plus d'un an (a)	111 696	104 449
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 857 486	6 597 371
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : de 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : de 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : de 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : de 3 à 10 ans
- * Mobilier : de 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	166 513			166 513
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 112 858	27 260		1 140 118
Immobilisations incorporelles	1 279 371	27 260		1 306 631
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	4 952			4 952
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	354 328	55 395		409 723
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	359 280	55 395		414 675
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 334			3 334
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	131 302	18 939	90 937	59 304
Immobilisations financières	134 636	18 939	90 937	62 638
ACTIF IMMOBILISE	1 773 288	101 594	90 937	1 783 944

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCM SOLIDARITE ENTRE ASSOCIES PARISIENS 75116 PARI	10 000		33,34	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	3 334	3 334			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 365 564 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	52 368		52 368
Autres	6 936		6 936
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 929 103	6 209 578	719 525
Autres	908 210	908 210	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	468 947	468 947	
Total	8 365 564	7 586 735	778 829
Prêts accordés en cours d'exercice	18 939		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	73 758
Clients - Travaux en cours	1 297 877
Clients - Factures à établir groupe	194 438
Fourn. avoirs non reçus groupe	12 655
Prov. Charges soc. à recevoir	29 496
Etat - produits à recevoir	107 240
Int courus C/C PP à payer	119
Total	1 715 583

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	131 500	395 000	31 500		495 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	55 594	3 140			58 734
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	52 200	200 000	52 200		200 000
Total	239 294	598 140	83 700		753 734
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 140			
Financières					
Exceptionnelles		595 000	83 700		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	220 093
Fourn.fact.non parvenues groupe	269 243
Int courus C/C PM à payer	47 055
Personnel - Prov.CP.RTT. 13èMois	342 622
Personnel - Provision Primes	123 371
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	170 224
Prov.Charges soc. s/Primes	54 283
Etat - charges à payer	119 857
Divers charges à payer	150 000
Total	1 496 748

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	194 468		
Charges constatées d avance groupe	274 479		
Total	468 947		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance Encours	58 960		
Produits Groupe	-976		
Total	57 984		

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100001 - Transfert charges généraux	3 523	
79100002 - Transfert chges frais généraux exo	15 243	
79109001 - Transfert charges généraux Groupe	59 649	
79110001 - Transfert charges Formation	1 555	
79111001 - Remboursement formation	-183	
79112000 - Remboursement prévoyance	26 168	
79140000 - Transfert charges Personnel	1 140	
79140901 - Transfert sur excédent brut GROUPE	5 516	
	112 611	
Total	112 611	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	12 560	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	91 762	
Provisions pour risques et charges	595 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		179
Provisions pour risques et charges		83 700
TOTAL	699 322	83 879

Notes sur le compte de résultat

(méthode de neutralité).

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 MARS 2019**

& & & &

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

Résolution proposée par la cogérance et adoptée par l'assemblée générale

DEUXIEME RESOLUTION (AFFECTATION DU RESULTAT)

L'assemblée générale approuve la proposition de la cogérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 756.035 €, en totalité au poste « Report à nouveau » créditeur de 145.062 € lequel s'établira après cette affectation à - 610.973 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 954.643 €.

L'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes ont été réalisées au titre des trois derniers exercices :

- exercice clos le 30.09.2017 : 645.745 € (10,76 € par part)
- exercice clos le 30.09.2016 : 660.000 € (11 € par part)
- exercice clos le 30.09.2015 : 574.001 € (10,60 € par part)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par :

Votes POUR : 59683
Votes CONTRE : 0
ABSTENTION : 100 (F.Gasnier)



Pour extrait certifié conforme
Frédéric LEGER
Gérant

BDO FRANCE – LEGER & ASSOCIES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 000 euros

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018



ARCADE AUDIT

26, rue La Quintinie
75015 PARIS

Tél. : 01.48.56.10.10

email : contact@arcade-audit.fr

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO France – LEGER & ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 mars 2019

ARCADE AUDIT
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris
des Commissaires aux Comptes*



Représentée par
Sydney CHARBIT

Compte de résultat

	30/09/2018	30/09/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	19 257 009	16 620 618	2 636 391	15,86
Chiffre d'affaires net	19 257 009	16 620 618	2 636 391	15,86
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	2 951 511	1 950 260	1 001 251	51,34
Production stockée				
Production immobilisée		251 867	-251 867	-100,00
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	338 956	439 432	-100 476	-22,87
Autres produits	2 875	3 525	-650	-18,44
Total produits d'exploitation (I)	19 598 840	17 315 442	2 283 398	13,19
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvs				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	9 892 118	8 040 915	1 851 203	23,02
Impôts, taxes et versements assimilés	515 184	555 099	-39 915	-7,19
Salaires et traitements	5 993 127	5 033 293	959 833	19,07
Charges sociales	2 750 104	2 312 168	437 936	18,94
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	137 240	136 229	1 011	0,74
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	378 444	125 371	253 073	201,88
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	3 140	7 425	-4 285	-57,71
Autres charges	27 282	307 282	-280 000	-91,12
Total charges d'exploitation (II)	19 696 639	16 517 782	3 178 857	19,25
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-97 799	797 660	-895 459	-112,26
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)		348	-348	-100,00
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change	5 046	3 471	1 575	45,37
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	5 046	3 819	1 227	32,12
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	47 437	18 860	28 577	151,52
Différences négatives de change	401	4 361	-3 960	-90,81
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	47 838	23 221	24 617	106,01
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-42 792	-19 402	-23 390	120,55
RESULTAT COURANT avant impôt	-140 591	778 258	-918 849	-118,06

Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	179	21 409	-21 231	-99,17
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	83 700		83 700	
Total produits exceptionnels (VII)	83 879	21 409	62 469	291,78
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	104 322	17 985	86 337	480,05
Sur opérations en capital		12 369	-12 369	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	595 000	26 700	568 300	NS
Total charges exceptionnelles (VIII)	699 322	57 054	642 269	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-615 444	-35 644	-579 799	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)		81 485	-61 485	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)		159 239	-159 239	-100,00
Total des produits (I+III+V+VII)	19 687 765	17 340 671	2 347 094	13,54
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 443 800	16 818 782	3 625 018	21,55
BENEFICE OU PERTE	-756 035	521 889	-1 277 925	-244,87
<i>(a) Y compris :</i>				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées		348	-348	-100,00
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	47 055	18 466	28 589	154,82

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	726 832	523 700	203 131	254 370
Fonds commercial (1)	168 513		166 513	166 513
Autres immobilisations incorporelles	413 286		413 286	413 286
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	414 675	329 702	84 972	88 319
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 334		3 334	3 334
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	52 368		52 368	33 429
Autres immobilisations financières	6 936		6 936	97 873
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 783 944	853 403	930 541	1 057 125
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 929 103	549 614	6 379 489	7 219 412
Autres créances	908 210		908 210	615 881
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	990 372		990 372	125 477
Charges constatées d'avance (3)	468 947		468 947	279 642
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 296 632	549 614	8 747 018	8 240 412
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 080 576	1 403 017	9 677 559	9 297 537
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			719 525	600 742

■ Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 499 616	1 499 816
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	145 062	268 917
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-756 035	521 889
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	954 643	2 356 423
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	495 000	131 500
Provisions pour charges	258 734	107 794
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	753 734	239 294
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	32 509	44 880
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 318 335	2 412 727
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 993 146	1 888 898
Dettes fiscales et sociales	2 304 403	2 219 819
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 409
Autres dettes	264 804	43 274
Produits constatés d'avance (1)	57 984	92 816
TOTAL DETTES	7 969 182	6 701 820
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 677 559	9 297 537
(1) Dont à plus d'un an (a)	111 696	104 449
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 857 486	6 597 371
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SARL BDO LEGER & ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 9 677 559 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 756 035 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : de 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : de 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : de 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : de 3 à 10 ans
- * Mobilier : de 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de

/// Règles et méthodes comptables

l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,54 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2003-2005)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 118 066 € (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 83 309 €) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que la CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	166 513			166 513
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 112 858	27 260		1 140 118
Immobilisations incorporelles	1 279 371	27 260		1 306 631
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	4 952			4 952
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	354 328	55 395		409 723
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	359 280	55 395		414 675
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 334			3 334
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	131 302	18 939	90 937	59 304
Immobilisations financières	134 636	18 939	90 937	62 638
ACTIF IMMOBILISE	1 773 288	101 594	90 937	1 783 944

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	27 260	55 395	18 939	101 594
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	27 260	55 395	18 939	101 594
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			90 937	90 937
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			90 937	90 937

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents.

L'affectation comptable du mali technique de fusion est la suivante :

- Fonds commercial : 413 286€

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Apport ARGOS en 2013			62 563	62 563
Acquisition clientèle M HAAS	103 950			103 950
Total	103 950		62 563	166 513

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCM SOLIDARITE ENTRE ASSOCIES PARISIENS 75116 PARI	10 000		33,34	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	3 334	3 334			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	445 201	78 499		523 700
Immobilisations incorporelles	445 201	78 499		523 700
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	4 463	203		4 666
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	266 498	58 538		325 036
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	270 961	58 741		329 702
ACTIF IMMOBILISE	716 163	137 240		853 403

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 365 564 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	52 368		52 368
Autres	6 936		6 936
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 929 103	8 209 578	719 525
Autres	908 210	908 210	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	468 947	468 947	
Total	8 365 564	7 586 735	778 829
Prêts accordés en cours d'exercice	18 939		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	73 758
Clients - Travaux en cours	1 297 877
Clients - Factures à établir groupe	194 438
Fourn. avoirs non reçus groupe	12 855
Prov. Charges soc. à recevoir	29 496
Etat - produits à recevoir	107 240
Int courus C/C PP à payer	119
Total	1 715 583

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 60 000,00 € décomposé en 60 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/03/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	268 917
Résultat de l'exercice précédent	521 889
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	790 807
Affectations aux réserves	
Distributions	645 745
Autres répartitions	
Report à Nouveau	145 062
Total des affectations	790 807

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2018
Capital	60 000				60 000
Primes d'émission	1 499 616				1 499 616
Réserve légale	6 000				6 000
Report à Nouveau	268 917	145 062	145 062	268 917	145 062
Résultat de l'exercice	521 889	-521 889	-756 035	521 889	-756 035
<i>Dividendes</i>		645 745			
Total Capitaux Propres	2 356 423	268 917	-610 973	790 807	954 643

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	131 500	395 000	31 500		495 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	55 594	3 140			58 734
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	52 200	200 000	52 200		200 000
Total	239 294	598 140	83 700		753 734
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 140			
Financières					
Exceptionnelles		595 000	83 700		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 969 182 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	32 509	12 490	20 019	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 993 146	1 993 146		
Dettes fiscales et sociales	2 303 392	2 282 681	20 711	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 582 150	3 511 185	70 966	
Produits constatés d'avance	57 984	57 984		
Total	7 969 182	7 857 486	111 696	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	12 371			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 11 784 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	220 093
Fourn.fact.non parvenues groupe	269 243
Int courus C/C PM à payer	47 055
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	342 622
Personnel - Provision Primes	123 371
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	170 224
Prov.Charges soc. s/Primes	54 283
Etat - charges à payer	119 857
Divers charges à payer	150 000
Total	1 496 748

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	194 468		
Charges constatées d'avance groupe	274 479		
Total	468 947		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance Encours	58 960		
Produits Groupe	-976		
Total	57 984		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2018
Expertise comptable	442 294
Commissariat aux comptes	11 217 166
Social	467
Conseil	7 056 306
Autres	530 701
Expertise judiciaire	10 075
Juridique	
TOTAL	19 257 009

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/09/2018	30/09/2017
Produits financiers de participation		346
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	5 046	3 471
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	5 046	3 819
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	47 437	16 660
Différences négatives de change	401	4 361
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	47 838	23 221
Résultat financier	-42 792	-19 402

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100001 - Transfert charges généraux	3 523	
79100002 - Transfert chges frais généraux exo	15 243	
79109001 - Transfert charges généraux Groupe	59 649	
79110001 - Transfert charges Formation	1 555	
79111001 - Remboursement formation	-183	
79112000 - Remboursement prévoyance	26 168	
79140000 - Transfert charges Personnel	1 140	
79140901 - Transfert sur excédent brut GROUPE	5 516	
	112 611	
Total	112 611	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	12 560	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	91 762	
Provisions pour risques et charges	595 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		179
Provisions pour risques et charges		83 700
TOTAL	699 322	83 879

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 98 396 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments <i>PV sursis report impôt au 30/09/2013</i>	413 287
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	413 287
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	3 140
Liés à d'autres éléments <i>Retraite</i>	58 734
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	61 874
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	98 396
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SARL BDO LEGER & ASSOCIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre

Notes sur le compte de résultat

(méthode de neutralité).

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 106 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel
Auditeurs	86
Administratif	13
Associés	7
Total	106

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DYNA 2

Forme : SAS

SIREN : 508948049

Au capital de : 4 001 860 €

Adresse du siège social :

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
58 734 €

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 58 734 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.